



Attestation de fin de formation
Article L 6353-1 du code du travail

Jean-Paul SAUZÈDE
et Anne SAUZÈDE-LAGARDE,
formateurs, thérapeutes de couples,
attestent que :

Pascale DE L'EPREVIER-BROCVIELLE

a participé au cycle complet de la
« **Formation à la thérapie de couple** »
de l'École du Couple sur trois fois trois jours,
soit 63 heures de formation, qui s'est déroulée
à Rennes à l'Institut Gestalt Plus, 3 place du Gal Giraud

Les 10, 11 et 12 mars 2014

Les 2, 3 et 4 juin 2014

Les 30, 31 octobre et 1er novembre 2014

Cette formation théorico-clinique a pour objectif de :

- Réaliser une thérapie du système couple.
- Développer une posture de thérapeute face à un couple en crise.
- Acquérir les outils d'intervention et d'aide au changement du système-couple.

Cette action de formation entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail : Vie familiale, vie sociale et autres formations au développement.

Fait à Rennes le 1er novembre 2014

Jean-Paul SAUZÈDE

Anne SAUZÈDE-LAGARDE

Jean-Paul et Anne SAUZÈDE-LAGARDE

8, rue de la Madeleine - 30000 NÎMES / 04 66 36 29 10 / 04 66 67 90 05

www.sauzede-lagarde.com et www.ecoleducouple.com

Déclaré en tant qu'organisme de formation sous le N° 91300169030